

01/07/2009

Législation REACH

Cher client,

Pour la loi REACH, Plantin, distributeur de consommables pour l'industrie graphique, est un **utilisateur en aval** ("downstream user") classique. De notre côté, nous avons également demandé à nos fournisseurs si, à leur tour, ils satisfont/vont satisfaire à la loi REACH en ce qui concerne les matières premières.

La réaction de nos fournisseurs est positive. Soit nos fournisseurs (ou leurs sous-traitants) se sont pré-enregistrés ou, dans certains cas, un produit, qui ne contient pas de substance enregistrée, est remplacé par un produit alternatif répondant aux normes REACH.

Important à savoir pour l'utilisateur :

vous devez toujours être en possession de la dernière version de la fiche de sécurité (VIB ou MSDS de l'anglais "Material Safety Data Sheet") des produits que vous utilisez. Pour les produits que vous achetez chez nous, Plantin peut vous les fournir de manière digitale ou sur papier. Lors d'un contrôle on demande toujours cette Fiche de sécurité. (les premiers contrôles reconnus et annoncés ont eu lieu en juin 2009.)

Sincères salutations.



Hans Huyghe
Sales Director Supplies